ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection du second degré

Secrétariat
Inspection du second degré

Affaire suivie par :
Isabelle Cabantous
Tél : 02 38 79 39 13
Mél : ce.ien@ac-orleans-tours.fr
21, rue Saint-Etienne
45043 Orléans Cedex 01

Orléans, le 29 août 2025

Les IEN-ET STI SI et STI DMA

à

Mesdames et Messieurs les DDFPT
Mesdames et Messieurs les professeurs d'enseignement professionnel industriel, des arts appliqués et métiers d'art

S/C

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements publics et privés

Objet : Lettre de rentrée 2025

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre engagement au service des élèves de la voie professionnelle et à vous témoigner notre confiance.
Nous souhaitons par ailleurs la bienvenue aux nouveaux collègues qui rejoignent l'académie d'Orléans-Tours.

La rentrée 2025 nous amène à évoquer plusieurs thématiques précisées ci-dessous.

Exploiter le plan de formation et le suivi d'acquisition des compétences

La formalisation des plans de formation relatifs à chaque diplôme et leur partage via votre ENT demeurent indispensables. Utile aux professeurs pour se coordonner et pour l'accueil de professeurs stagiaires et contractuels, le plan de formation permet d'appréhender l'ensemble des temps forts du parcours et de le partager par tous les acteurs concernés.

Se former aux évolutions technologiques et diversifier les stratégies pédagogiques

Le recours au plan académique de formation, aux stages en entreprises, aux actions de formation initiées dans le cadre de partenariats locaux ou nationaux, permet un enrichissement des pratiques qu'il convient de privilégier pour prendre en compte les évolutions. Une réelle attention dans la formation continue des professeurs est souhaitée. Le domaine de la formation des jeunes à la prévention des risques professionnels doit faire l'objet d'une approche systématique et collective, en équipe de professeurs.

Investir les nouveaux espaces disciplinaires STI

Les dernières évolutions de l'outil Magistère conduisent à changer de solution numérique pour héberger les espaces disciplinaires STI. Un espace triBu académique sera très prochainement ouvert. Vous serez toutes et tous destinataires d'une invitation transmise par courriel, dont l'acceptation permettra l'accès. Nous souhaitons que ce canal d'échange soit pleinement exploité.

Intégrer de nouveaux sujets dans les pratiques pédagogiques

Dans les prochains mois, vous serez informés et accompagnés sur de nouveaux sujets :
- intelligence artificielle (IA) : cadre d'usage + communication à venir via espace collaboratif triBu.
- éducation à la vie affective et relationnelle et à la sexualité (EVARs) : lien education.gouv.fr / lien eduscol + communication à venir via espace collaboratif triBu.
- ProFAN Transfert : L'ensemble des professeurs des lycées professionnels de l'académie d'Orléans-Tours seront formés dans les deux ans via ce dispositif. Cette formation de deux jours en établissement s'appuie sur un dispositif national en lien avec la recherche. Elle aborde les thèmes des (retours d'expérience), de la coopération, de la motivation, des stéréotypies et des compétences psychosociales (CPS).

Les inspectrices et inspecteurs sont disponibles pour contribuer à l'enrichissement des réflexions pédagogiques.

L'expertise des DDFPT permet d'alimenter et de coordonner les réflexions et les projets pédagogiques.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Les IEN-ET STI SI et STI DMA